



Ecole Pierre Douguet  
 3 Ter de la Tour d'Auvergne  
 29150 Dinéault  
 02.98.26.02.98  
[ec.0290626Y@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290626Y@ac-rennes.fr)

## Procès-verbal du Conseil d'école du mardi 13 octobre 2020

<u>Etaient présents</u>	<u>Sont excusés</u>
- Mmes Laouéan Elise, Neveu Béatrice, Gouédic Alison, enseignantes. - Mr Horellou, Maire. - Mme Burlot, adjointe aux affaires scolaires. - Mme Hollebecque-Fidry Maud, M Griffon Alexandre, Mme Léger Vanessa, Mme Jacquemin Axelle parents d'élèves élus. - Mme Ferry, DDEN.	- parents élus. - Mr Benoît Noury, Inspecteur de circonscription (IEN).

Le conseil d'école est présidé par la directrice, Mme Gouédic Alison. Le conseil d'école commence à 18h08.

### 1/ Introduction

La directrice remercie la présence de chacun et de l'engagement des parents pour l'école. Ils ont été élus par 54 voix, sur les 61 votants (6 bulletins ont été nuls et 1 blanc). Le taux de participation est cette année de 65,35%, légèrement en baisse par rapport à l'an passé (66,35%).

Madame Gouédic rappelle qu'un procès-verbal sera rédigé à l'issue de ce conseil d'école et que tout ce qui sera dit y sera inscrit. **Il y a donc une valeur juridique.** Le procès-verbal sera relu par l'équipe enseignante et validé par la directrice. Il sera diffusé sur le site internet de l'APEA.

### 2/ Informations sur le conseil d'école

Le conseil d'école est :

- Une instance de décision : le Conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école, adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique.
- Une instance de consultation sur le fonctionnement de l'école, sur la sécurité des enfants, sur la restauration scolaire, le budget...
- Une instance d'information sur l'organisation de l'école, les actions pédagogiques.

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Les invitations sont envoyées au moins 8 jours avant. Il est possible d'ajouter des points à l'ordre du jour au minimum 48 heures avant la réunion.

### 3/ Effectifs par classe

Maternelles : 27 (Béatrice NEVEU)	CP-CE1 : 22 (Alison GOUEDIC)	CE2-CM1-CM2 : 20 (Elise LAOUEANAN)
PS1 : 4 PS2 : 9 MS : 7 GS : 7	CP : 12 CE1 : 10	CE2 : 7 CM1 : 10 CM2 : 3

Les effectifs étant en hausse depuis maintenant 4 années, une troisième classe a été ouverte à la rentrée précédente. (54 élèves en 2017-2018 ; 59 en 2018-2019 ; 65 en 2019-2020 ; 69 en 2020-2021).

Les après-midis les élèves de GS-CP sont avec Madame Neveu, jusqu'au levé des maternelles vers 15h. Les CE1-CE2 sont avec Madame Gouédic jusqu'à 15h, tandis que les CM1-CM2 sont avec Madame Laouenan. Après la récréation, les élèves de CP et CE2 retrouvent alors leur classe habituelle. Les vendredis, les élèves restent dans leurs classes respectives, il n'y a pas de décroisement.

Les personnels travaillant au sein de l'école sur le temps scolaire :

- Nathalie Pellennec : ATSEM
- Florence Jacob : ATSEM
- Amandine Le Boudier : AESH

#### 4/ Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur. Vote du règlement intérieur à main levée (Seulement 3 sur les 4 parents élus ont pu voter). Le nouveau règlement intérieur adopté à l'unanimité.

Pas de modifications apportées.

#### 5/ Sécurité

- Incendie

Les élèves ont reçu la visite du bus « préven'Ty » du SDIS 29 pour la prévention des risques incendie. Ils ont appris les bons gestes et réactions à observer lors d'un incendie.

- PPMS intrusion

Exercice à réaliser le lundi 12/10/2019. Même scénario que les années précédentes.

Les remarques : Beaucoup d'enfants sont sortis des locaux en hurlant. Par ailleurs en cas de sortie rapide, il faut le temps de prendre les clés du portail. Les améliorations possibles : obtenir des clés près des portes de sortie. La mairie s'engage à les fournir mais note toutefois qu'elles ne devront pas être accessibles aux enfants.

- PPMS Confinement

Exercice qui sera réalisé avant les vacances de Noël.

#### 6/ Projet d'école

Projet d'école 2016-2019 encore en vigueur :

Axe 1 : Ouverture au monde extérieur de l'école pour une meilleure implication dans les apprentissages.

Axe 2 : Les valeurs de la République.

Axe 3 : Projet d'éducation artistique et culturelle.

Il sera redéfini cette année.

Temps de réflexion et de sondage : « Quels sont les enjeux de notre école et qui pourrait être un marqueur de notre identité locale ? »

Il sera proposé d'axer le projet d'école sur les apprentissages par le truchement du développement durable. Madame Neveu souligne que ces projets sont au programme de manière plus officielle depuis juillet 2020. Les apprentissages sont facilités par cette thématique. Madame Hollebecque-Fidry, Madame Ferry, Madame Jacquemin sont en accord avec l'enjeu proposé par les enseignantes.

Le PEDT : Madame Burlot demande si les horaires changeront l'an prochain. Pas de changement des horaires de l'école l'an prochain.

#### 7/ Projets de classe- d'école

- Breton

Tous les lundis après-midis, Margo Le Vern, intervenante au sein de l'association Mervent, propose une initiation aux élèves de l'école : de la MS au CM2. 3h sont allouées au Breton cette année. 45 minutes pour les CE1-CE2 et CM1-CM2 ; 30 minutes pour les CP ; 30 minutes pour les maternelles. La mairie indique que le projet coûte 5400 euros, subventionné de 50% par le département, la région 1/3 de 50% et de 2/3 de 50% est pris en charge par la mairie.

Le maire demande combien y a-t-il d'enfants concernés par ce projet car les chiffres de Mervent sont inexacts. Madame Gouédic transmettra les informations.

- Le musée de l'école rurale de Trégarvan :

Un partenariat a été signé avec le musée. Il permet aux élèves d'exposer chaque année leurs travaux autour d'une exposition, dont le sujet est choisi par le musée. Cette année, la thématique des écrans a été retenue. Une réunion est programmée avant les vacances de Noël afin de fixer les tenants et aboutissants de ce partenariat cette année.

- Piscine

Nous sommes en attente de dates de réouvertures de la piscine. Un cycle est programmé cette année, la priorité se fait sur le cycle 2 (la classe de CP-

CE1). Le créneau du mardi après-midi est retenu (14h35-15h20 dans l'eau) sur la période décembre-mars. S'il est possible d'amener une autre classe, nous souhaiterions amener la classe de maternelles, au moins les GS.

- **Kayak**

Il a été choisi cette année d'amener la classe de cycle 3 au kayak, au printemps prochain (mai/juin). La création du projet et les discussions avec l'association de Châteaulin de Canoë kayak sont en cours. La comcom paye le car. Monsieur le Maire indique que la comcom est déficitaire de 400 000 euros à cause de cette prise en charge de car. Madame Ferry et Madame Jacquemin font remarquer à l'assemblée qu'il serait plus que dommage de ne pas y emmener les enfants.

- **RUN**

Poursuite du partenariat avec le Run Ar Puns de Châteaulin. Mike Fly : création avec prise de son et beat box. Projet financé par la DRAC, nous participons à hauteur de 800euros au projet, subventionné par la mairie.

- **ECO-ECOLE : les énergies.**

Nous commençons le projet. C'est un projet collectif qui se fera avec les partenaires tels que la mairie et les parents. Monsieur le Maire est partant pour le projet et répondra avec plaisir aux enfants sur ce sujet. Madame Neveu souhaiterait axer le projet sur le fait de trouver des techniques alternatives en plus de réaliser des économies d'énergie.

- **ATE (Aire Terrestre Educative) et Biodiversité**

L'objectif est pour les enfants de choisir un terrain de la commune pour y ramener la biodiversité. Ce travail sera réalisé en partenariat avec le PNRA (Parc Naturel Régional d'Armorique). Le terrain a été choisi par les enfants l'an passé (le terrain de Kerdonnard) et les interventions ont débuté avec Estelle Cléach. Nous reprenons le travail jeudi 15/10. L'état des lieux se fera jusqu'en décembre. Le travail d'observation est long et il est très important de travailler en amont sur l'approche scientifique sur le terrain.

- **L'Ecosse**

Nous avons débuté les apprentissages autour de la thématique de l'Ecosse. Nous sommes dans l'attente de nouvelles de la part de la CPC et de l'éco-school. Béatrice Neveu a créé le blog pour la correspondance entre les écoles.

## **8/ Bilan financier**

Budget de fonctionnement : le budget alloué était de 3 000 euros pour la rentrée 2019-2020, il a été reconduit à la rentrée 2020-2021.

Madame Gouédic indique que désormais les séances de piscine devront être réglées par la mairie.

La mairie a alloué en plus un budget supplémentaire de 5 155 euros. La demande avait été faite par Madame Gouédic en janvier 2020. Ce budget comprend : le rachat de matériel sportif, le rachat de jeux de cour ; l'achat de livres et collections de livres pour les classes ; l'achat de matériel pour les classes ; le budget pour le projet du Run Ar Puns ; les dépenses pour les sorties scolaires. Ne sont pas compris: le budget pour le kayak ; le budget piscine.

## **9/ Travaux**

- **Réalisés**

-L'installation d'un tableau dans la classe des CE2-CM1-CM2 et d'un tableau neuf dans la classe des GS-CP (après-midi).

-L'installation des antivirus de l'école. La mairie va redemander ce qui a été fait exactement.

-L'achat et l'installation de nouveaux téléphones avec messagerie.

-Un deuxième récupérateur d'eau (1000L).

-La terre a été récupérée dans le composteur.

-Les porte-manteaux ont été installés. Madame Gouédic note toutefois que le porte-manteau acheté est dangereux et demande l'installation de patères.

-La réparation des étagères dans la classe de CP-CE1.

- **A réaliser**

Pour les travaux à réaliser Madame Gouédic et les enseignantes signalent que les personnels de mairie ne sont pas autorisés à rentrer dans l'établissement sans invitation de la directrice sur le temps scolaire.

-Planter des grimpeurs autour des récupérateurs d'eau.

-Réparer le distributeur de savon liquide qui tombe dans la classe des CE2-CM1-CM2.

-Faire passer les câbles qui passent dans le faux plafond de la classe des CE2-CM1-CM2.

-Les stylos VPI de la classe de CP-CE1 ne fonctionnent plus.

-La vérification des câbles connectés au TBI dans la classe des GS-CP.

Madame Neveu fait remarquer qu'un technicien, venu vérifier la mise aux normes de l'établissement, aurait constaté que les prises au sol ne seraient pas réglementaires, et qu'elles auraient dû être installées plus en hauteur.

-Une salle de motricité ? La possibilité, du moins, d'utiliser la salle quotidiennement : la mairie avait donné son accord et avait proposé à Madame Neveu de créer un planning partagé lors du CE du 15/10/2019. Qu'en est-il ? La mairie indique que les créneaux du matin sont disponibles, hormis certains jeudis matins, lorsque la salle est réservée par le RAM. Madame Neveu demande à la mairie de la prévenir pour ne pas trouver porte close. Le vendredi après-midi est disponible et la mairie indique que les heures de ménages du jeudi pourraient être revues afin que les CE2-CM1-CM2 puissent bénéficier de ce créneau horaire.

## 9/ Questions diverses

- Site internet et mairie.

-Serait-il possible d'actualiser les informations sur le site de la mairie ? (Photos, labels, classes, actions réalisées, projets, liens vers les sites...) La mairie indique que ce sera fait.

- Cantine et garderie

-Suite à la recommandation, à la rentrée, d'apporter une serviette en tissu pour la cantine, serait-il possible de faire un rappel dans les cahiers au moins une fois ?

Oui, nous pourrions faire les rappels et les noter en devoirs si besoin (CP-CE1).

-Est-il possible, pour les grands, que les enseignantes fassent un rappel le lundi midi pour que les enfants n'oublient pas dans le cartable ?

Oui.

-La mairie peut-elle faire un rappel du fonctionnement de la garderie (horaires, annulation, coûts, goûter...) ?

La mairie indique que tout est noté dans le règlement intérieur. La mairie souhaiterait faire un retour/ bilan sur le règlement périscolaire avec les représentants des parents des 2 écoles lors d'une commission cantine qui se déroulera après les vacances de la Toussaint.

-Serait-il possible de raccourcir les délais d'inscription ? (motifs exceptionnels ou situations professionnelles des parents). Par exemple la veille ou le matin avant la rentrée des classes ?

Ce sera discuté lors de la commission cantine.

-Serait-il possible de communiquer par mail ou par sondage en ligne pour les parents qui ne voient pas Nathalie ou Florence ?

La mairie donne son accord. Elle va étudier la mise en place de ces communications.

-Pour le règlement périscolaire, sur les sujets de droits et de devoirs des enfants mais aussi sur la lutte anti gaspillage à la cantine et à la garderie, est-il possible de faire participer et impliquer les élèves ?

Oui, des actions sont réalisées en relation avec éco-école (alimentation l'an passé). Les enseignantes continuent de sensibiliser les élèves à ces thématiques. Madame Jacquemin propose de peser les repas gaspillés non mangés et de reporter ces quantités à l'aide d'indicateurs et de graphiques (ex du lycée de l'Aulne de Châteauneuf). La finalité serait de faire diminuer les courbes du graphique.

- Madame Gouédic transmettra les pistes de recherche pour la cantine bio à la mairie.

- Serait-il possible d'organiser une aide aux devoirs à la garderie ?

Le Maire propose de solliciter les volontaires dans le bulletin municipal. Il demande aux parents d'élèves élus de rédiger le mot. Possibilité d'utiliser la classe de GS-CP sans gêner le ménage sur 2 jours semaine, de 16h45 à 17h30. Madame Ferry se porte volontaire. Un sondage pourrait être réalisé afin de comptabiliser le nombre de parents intéressés.

- Cas COVID

Dans de nombreuses écoles, des enfants malades ou enfants de familles malades ont été rejetés, moqués. Est-ce que les élèves ont été sensibilisés afin d'éviter ces faits de harcèlement ? Une réponse au cas par cas sera faite au besoin. Nous n'avons pas eu vent de tels propos dans l'école. Nous

sensibilisons les élèves au harcèlement (programme EMC+ affichage sur le tableau du côté maternelle).

- Est-il possible de recevoir par mail, pour les parents intéressés, les informations ?

Oui, dès lors que le mail a été transmis à l'école et que son adresse est correcte. La directrice va préparer un papier pour les parents qui le souhaitent. Les parents valideront leur souhait en envoyant un mail à l'adresse de l'école. Cela concernera les informations liées à la vie de l'école.

- Si de nouveaux élèves s'inscrivent, selon le nombre d'élèves par classe, est-ce qu'une nouvelle répartition peut être envisagée ?

Cette année, la classe de maternelle bénéficie d'une deuxième ATSEM le matin. Si le cas devait se présenter au mois de janvier, les enseignantes réfléchiraient à la meilleure organisation pour les élèves. Madame Gouédic indique qu'à cette date ce ne sont encore que des suppositions. L'équipe pédagogique rappelle que la scolarisation des PS1 toute la journée n'est pas obligatoire. Elles demandent à ce que le rythme des enfants soit respecté et à ce que l'instruction à l'école ne soit pas considéré, à tort, comme de l'occupationnel.

- Pendant la tempête, les barrières de sécurité sont tombées. Quels sont les risques si la tempête se fait en journée ?

Madame Gouédic rappelle qu'un exercice de confinement est réalisé chaque année afin d'anticiper et de prévenir de tels risques. Elle rajoute que la DASEN (Inspection Académique) prévient les directeurs par mail lorsqu'il existe un risque pour la sécurité des élèves.

La mairie évoque la possibilité de disposer les barrières en zig-zag. Un parent élu demande à la mairie s'il est possible de marquer le sol. Monsieur le maire indique que le revêtement du sol n'est pas prévu à cet effet.

Madame Burlot va vérifier s'il est possible de les enlever.

La présidente lève la séance à 20h25.